
États consolidés résumés des résultats	2
États consolidés résumés du résultat global	3
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	4
Bilans consolidés résumés	6
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	8
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	8
Note 2. Principales méthodes comptables	8
Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	9
Note 4. Impôt sur le résultat	9
Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	10
Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	10
Note 7. Créances sur cartes de crédit	11
Note 8. Cessions de biens immobiliers	12
Note 9. Dette à long terme	12
Note 10. Capital social	13
Note 11. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	15
Note 12. Instruments financiers	16
Note 13. Passifs éventuels	18
Note 14. Transactions entre parties liées	20
Note 15. Informations sectorielles	21

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Produits	18 265 \$	17 388 \$	44 998 \$	42 497 \$
Coût des ventes	12 534	11 914	30 634	28 941
Frais de vente et charges générales et administratives	4 666	4 483	11 603	11 085
Résultat d'exploitation	1 065 \$	991 \$	2 761 \$	2 471 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	234	217	608	511
Bénéfice avant impôt sur le résultat	831 \$	774 \$	2 153 \$	1 960 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	182	199	526	484
Bénéfice net	649 \$	575 \$	1 627 \$	1 476 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 5)	624 \$	559 \$	1 556 \$	1 389 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	25	16	71	87
Bénéfice net	649 \$	575 \$	1 627 \$	1 476 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	1,97 \$	1,71 \$	4,86 \$	4,22 \$
Dilué	1,95 \$	1,69 \$	4,81 \$	4,17 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 5)				
De base	315,2	325,7	318,2	327,3
Dilué	318,4	329,6	321,6	331,1

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Bénéfice net	649 \$	575 \$	1 627 \$	1 476 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion	4 \$	(1) \$	4 \$	1 \$
(Pertes) profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 12)	(3)	(3)	3	2
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 11)	(38)	8	57	(160)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(37) \$	4 \$	64 \$	(157) \$
Résultat global total	612 \$	579 \$	1 691 \$	1 319 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	587 \$	563 \$	1 620 \$	1 232 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	25	16	71	87
Résultat global total	612 \$	579 \$	1 691 \$	1 319 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	6 465 \$	221 \$	6 686 \$	4 461 \$	122 \$	41 \$	(15) \$	4 \$	30 \$	157 \$	11 456 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	1 556 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	71 \$	1 627 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	57	—	4	3	—	7	—	64
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	1 613 \$	— \$	4 \$	3 \$	— \$	7 \$	71 \$	1 691 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 10)	(186)	—	(186)	(899)	—	—	—	—	—	—	(1 085)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 10)	44	—	44	—	5	—	—	—	—	—	49
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 10)	(13)	—	(13)	(59)	—	—	—	—	—	—	(72)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 10)	11	—	11	29	—	—	—	—	—	—	40
Dividendes déclarés par action ordinaire – 1,297 \$ (note 10)	—	—	—	(411)	—	—	—	—	—	—	(411)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 10)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—	—	(9)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(76)	(76)
	(144) \$	— \$	(144) \$	264 \$	5 \$	4 \$	3 \$	— \$	7 \$	(5) \$	127 \$
Solde au 7 octobre 2023	6 321 \$	221 \$	6 542 \$	4 725 \$	127 \$	45 \$	(12) \$	4 \$	37 \$	152 \$	11 583 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2022	6 631 \$	221 \$	6 852 \$	4 591 \$	116 \$	39 \$	(29) \$	4 \$	14 \$	164 \$	11 737 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	1 389 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	87 \$	1 476 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(160)	—	1	2	—	3	—	(157)
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	1 229 \$	— \$	1 \$	2 \$	— \$	3 \$	87 \$	1 319 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 10)	(204)	—	(204)	(954)	—	—	—	—	—	—	(1 158)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 10)	81	—	81	—	—	—	—	—	—	—	81
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 10)	(11)	—	(11)	(52)	—	—	—	—	—	—	(63)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 10)	10	—	10	24	—	—	—	—	—	—	34
Dividendes déclarés par action ordinaire – 1,175 \$ (note 10)	—	—	—	(386)	—	—	—	—	—	—	(386)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 10)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—	—	(9)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(72)	(72)
	(124) \$	— \$	(124) \$	(148) \$	— \$	1 \$	2 \$	— \$	3 \$	15 \$	(254) \$
Solde au 8 octobre 2022	6 507 \$	221 \$	6 728 \$	4 443 \$	116 \$	40 \$	(27) \$	4 \$	17 \$	179 \$	11 483 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 7 octobre 2023	Au 8 octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 228 \$	1 414 \$	1 608 \$
Placements à court terme	595	294	326
Dépôts de garantie	—	250	—
Créances	1 266	1 164	1 199
Créances sur cartes de crédit (note 7)	3 946	3 679	3 954
Stocks	5 870	5 763	5 855
Charges payées d'avance et autres actifs	372	349	353
Actifs détenus en vue de la vente (note 8)	80	101	81
Total des actifs courants	13 357 \$	13 014 \$	13 376 \$
Immobilisations corporelles (note 8)	6 116	5 388	5 696
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 507	7 455	7 409
Immeubles de placement	48	53	60
Immobilisations incorporelles	6 121	6 605	6 505
Goodwill	4 353	4 318	4 323
Actifs d'impôt différé	120	87	86
Autres actifs (note 11)	630	775	692
Total des actifs	38 252 \$	37 695 \$	38 147 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	22 \$	16 \$	8 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 187	5 785	6 218
Passif au titre de la fidélisation	195	236	180
Provisions	121	145	110
Impôt sur le résultat à payer	181	191	195
Dépôts à vue de clients	147	109	125
Dette à court terme (note 7)	650	600	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 9)	1 274	798	727
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 442	1 391	1 401
Participation des pharmaciens propriétaires	408	438	434
Total des passifs courants	10 627 \$	9 709 \$	10 098 \$
Provisions	110	108	109
Dette à long terme (note 9)	6 586	6 978	7 056
Obligations locatives	7 718	7 678	7 714
Passifs d'impôt différé	1 091	1 286	1 279
Autres passifs (notes 8 et 11)	537	453	435
Total des passifs	26 669 \$	26 212 \$	26 691 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 10)	6 542 \$	6 728 \$	6 686 \$
Résultats non distribués	4 725	4 443	4 461
Surplus d'apport	127	116	122
Cumul des autres éléments du résultat global	37	17	30
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 431 \$	11 304 \$	11 299 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	152	179	157
Total des capitaux propres	11 583 \$	11 483 \$	11 456 \$
Total des passifs et des capitaux propres	38 252 \$	37 695 \$	38 147 \$

Passifs éventuels (note 13).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	649 \$	575 \$	1 627 \$	1 476 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat (note 4)	182	199	526	484
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	234	217	608	511
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	880	864	2 226	2 128
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	1	6	1	8
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 7)	11	6	25	(3)
Variation des provisions	(19)	(55)	12	28
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 6)	317	(51)	(37)	(534)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 7)	15	(59)	(17)	(233)
Impôt sur le résultat payé	(263)	(227)	(774)	(284)
Intérêts perçus	6	2	16	28
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement	1	1	2	3
Autres	31	21	34	(5)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 045 \$	1 499 \$	4 249 \$	3 607 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(563) \$	(303) \$	(1 117) \$	(612) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(132)	(129)	(316)	(308)
(Acquisitions) cessions de placements à court terme	(64)	(110)	(269)	170
Acquisition de Lifemark Health Group, déduction faite de la trésorerie acquise	—	—	—	(813)
Diminution (augmentation) des dépôts de garantie (note 7)	250	(250)	—	(250)
Produit de la sortie d'actifs (note 8)	19	30	139	112
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	6	6	15	13
Cession (acquisitions) de titres à long terme	76	(73)	76	(110)
Autres	(23)	(92)	(43)	(154)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(431) \$	(921) \$	(1 515) \$	(1 952) \$
Activités de financement				
Augmentation (diminution) de la dette bancaire	4 \$	(7) \$	14 \$	(36) \$
(Diminution) augmentation de la dette à court terme (note 7)	—	100	(50)	150
Augmentation des dépôts à vue de clients	10	10	22	34
Dette à long terme (note 9)				
Émise	87	1 323	678	1 514
Remboursée	(385)	(846)	(601)	(946)
Intérêts payés	(122)	(94)	(320)	(259)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(114)	(103)	(281)	(252)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(364)	(357)	(901)	(840)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées	(287)	(270)	(420)	(395)
Capital social ordinaire				
Émis	9	20	39	72
Racheté et détenu en fiducie (note 10)	(72)	—	(72)	(63)
Racheté et annulé (note 10)	(341)	(402)	(1 235)	(1 130)
Produit d'autres passifs financiers (note 8)	—	—	115	15
Autres	(17)	(10)	(101)	(76)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(1 592) \$	(636) \$	(3 113) \$	(2 212) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3) \$	(5) \$	(1) \$	(5) \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19 \$	(63) \$	(380) \$	(562) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 209	1 477	1 608	1 976
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 228 \$	1 414 \$	1 228 \$	1 414 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S5. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 15).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 14 novembre 2023.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières				
Obligations locatives	114 \$	103 \$	281 \$	252 \$
Dettes à long terme ⁱ⁾	95	93	242	228
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	16	19	60	36
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 11)	4	—	11	—
Fiducies de financement indépendantes	11	8	30	15
Passifs financiers (note 8)	4	2	9	4
Dettes bancaires	1	—	1	1
	245 \$	225 \$	634 \$	536 \$
Produits d'intérêts				
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$	(2) \$	(3) \$
Produits d'intérêts à court terme	(10)	(6)	(24)	(9)
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 11)	—	(1)	—	(2)
	(11) \$	(8) \$	(26) \$	(14) \$
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited	— \$	— \$	— \$	(11) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	234 \$	217 \$	608 \$	511 \$

i) Le troisième trimestre de 2022 inclut une charge de 7 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé comptabilisée au titre du remboursement anticipé d'une débenture de 800 millions de dollars portant intérêt à un taux de 4,86 % et dont l'échéance initiale était le 12 septembre 2023.

Note 4. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2023 s'est chiffrée à 182 millions de dollars (199 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 21,9 % (25,7 % en 2022). La diminution du taux d'impôt effectif par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt. La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est chiffrée à 526 millions de dollars (484 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,4 % (24,7 % en 2022). La diminution du taux d'impôt effectif enregistrée pour l'exercice à ce jour par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt et à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours de l'exercice (voir la note 8), en partie contrebalancées par le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited en 2022.

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	624 \$	559 \$	1 556 \$	1 389 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres	(3)	(3)	(9)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	621 \$	556 \$	1 547 \$	1 380 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 10)	315,2	325,7	318,2	327,3
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	2,5	3,2	2,7	3,1
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,7	0,7	0,7	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	318,4	329,6	321,6	331,1
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	1,97 \$	1,71 \$	4,86 \$	4,22 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,95 \$	1,69 \$	4,81 \$	4,17 \$

Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, un nombre respectif de 859 636 (39 495 au 8 octobre 2022) et de 49 863 (1 129 776 au 8 octobre 2022) instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars canadiens)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Variation des éléments suivants :				
Créances	(42) \$	(16) \$	(105) \$	(163) \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(15)	17	(68)	4
Stocks	(314)	(404)	(15)	(597)
Fournisseurs et autres passifs	647	387	117	291
Autres	41	(35)	34	(69)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	317 \$	(51) \$	(37) \$	(534) \$

Note 7. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 7 octobre 2023	Au 8 octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 177 \$	3 881 \$	4 160 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(231)	(202)	(206)
Créances sur cartes de crédit	3 946 \$	3 679 \$	3 954 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 9)	1 350 \$	1 600 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	650	600	700
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 000 \$	2 200 \$	2 050 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 9). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le 17 juillet 2023, des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars portant intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %, qui avait été émis précédemment par *Eagle*, sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 59 millions de dollars au 7 octobre 2023 (54 millions de dollars au 8 octobre 2022; 63 millions de dollars au 31 décembre 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 8 octobre 2022; 9 % au 31 décembre 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 7 octobre 2023 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2023.

Note 8. Cessions de biens immobiliers

Au troisième trimestre de 2023, la société a cédé un bien immobilier (quatre en 2022) compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 18 millions de dollars (30 millions de dollars en 2022) et a comptabilisé un profit net de 13 millions de dollars (profit net de 4 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé quatre biens immobiliers (dix en 2022) compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 26 millions de dollars (83 millions de dollars en 2022) et a comptabilisé un profit net de 12 millions de dollars (profit net de 27 millions de dollars en 2022).

Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé 19 biens immobiliers (un en 2022) compris dans les immobilisations corporelles pour un produit de 112 millions de dollars (13 millions de dollars en 2022), dont la totalité a par la suite été relouée.

Passifs financiers Pour l'exercice à ce jour, un total de trois immeubles de commerce de détail (deux en 2022) ont été cédés puis reloués par la société. Ces transactions ne répondaient pas aux critères de vente aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La société a reçu un produit de 115 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (15 millions de dollars en 2022), qui a été comptabilisé dans les passifs financiers et est présenté à titre d'autres passifs (voir la note 14).

Au 7 octobre 2023, un montant de 11 millions de dollars (4 millions de dollars au 8 octobre 2022; 4 millions de dollars au 31 décembre 2022) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 178 millions de dollars (68 millions de dollars au 8 octobre 2022; 69 millions de dollars au 31 décembre 2022) était comptabilisé dans les autres passifs pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Note 9. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 7 octobre 2023	Au 8 octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Déventures	4 310 \$	4 311 \$	4 311 \$
Certificats de placement garanti	1 725	1 311	1 567
Fiducies de titrisation indépendantes (note 7)	1 350	1 600	1 350
Fiducies de financement indépendantes	494	573	574
Coûts de transaction et autres	(19)	(19)	(19)
Total de la dette à long terme	7 860 \$	7 776 \$	7 783 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 274	798	727
Dette à long terme	6 586 \$	6 978 \$	7 056 \$

Note 10. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

	7 octobre 2023 (16 semaines)		8 octobre 2022 (16 semaines)		7 octobre 2023 (40 semaines)		8 octobre 2022 (40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	317 079 146	6 387 \$	327 698 167	6 554 \$	324 062 608	6 489 \$	333 527 369	6 643 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	138 973	10	328 215	22	639 811	44	1 207 639	81
Rachetées et annulées	(2 926 260)	(50)	(3 429 543)	(56)	(10 410 560)	(186)	(10 138 169)	(204)
Émises et en circulation à la clôture de la période	314 291 859	6 347 \$	324 596 839	6 520 \$	314 291 859	6 347 \$	324 596 839	6 520 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(709 488)	(14) \$	(671 450)	(13) \$	(1 222 278)	(24) \$	(595 495)	(12) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(625 000)	(13)	—	—	(625 000)	(13)	(557 000)	(11)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	51 387	1	32 980	—	564 177	11	514 025	10
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(1 283 101)	(26) \$	(638 470)	(13) \$	(1 283 101)	(26) \$	(638 470)	(13) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	313 008 758	6 321 \$	323 958 369	6 507 \$	313 008 758	6 321 \$	323 958 369	6 507 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 5)	315 178 099		325 716 594		318 243 863		327 260 645	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	7 octobre 2023ⁱ⁾ (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires	0,446 \$	0,405 \$	1,297 \$	1,175 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,99375 \$	0,99375 \$

i) Les dividendes de 0,446 \$ par action ordinaire déclarés au troisième trimestre de 2023 étaient à payer le 1^{er} octobre 2023. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au troisième trimestre de 2023 étaient à payer le 30 septembre 2023.

Après la clôture du troisième trimestre de 2023, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2023, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2023.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾	2 926 260	3 429 543	10 410 560	10 138 169
Contrepartie en trésorerie payée	341 \$	402 \$	1 235 \$	1 130 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ⁱⁱ⁾	236	276	899	954
Diminution du capital social ordinaire ⁱⁱⁱ⁾	50	56	186	204
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	625 000	—	625 000	557 000
Contrepartie en trésorerie payée	72 \$	— \$	72 \$	63 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	59	—	59	52
Diminution du capital social ordinaire	13	—	13	11

i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 7 octobre 2023 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

ii) Tient compte d'un montant de 41 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

iii) Tient compte d'un montant de 9 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2023, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 055 686 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au 7 octobre 2023, la société avait racheté 6 882 394 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. La société est toujours autorisée à racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au cours du troisième trimestre de 2023, 2 926 260 actions ordinaires (3 429 543 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 341 millions de dollars (403 millions de dollars en 2022), y compris 1 473 813 actions ordinaires (1 632 756 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 171 millions de dollars (191 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, 10 410 560 actions ordinaires (10 138 169 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 1 235 millions de dollars (1 158 millions de dollars en 2022), y compris 5 148 067 actions ordinaires (4 584 521 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 609 millions de dollars (523 millions de dollars en 2022).

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 7 octobre 2023, une obligation de rachat d'actions de 50 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 11. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	46 \$	50 \$	116 \$	130 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	14	10	33	18
Coût (produit) financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	4	(1)	11	(2)
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	64 \$	59 \$	160 \$	146 \$

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
(Perte sur les) rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(75) \$	10 \$	4 \$	(685) \$
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	128	(9)	83	579
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	(105)	11	(10)	(111)
Total des (pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(52) \$	12 \$	77 \$	(217) \$
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat liées aux (pertes actuarielles) gains actuariels	14	(4)	(20)	57
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets	(38) \$	8 \$	57 \$	(160) \$

i) Pour le troisième trimestre de 2023, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation. Pour l'exercice à ce jour, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	Au 7 octobre 2023	Au 8 octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Autres actifs			
Actif au titre des prestations constituées	83 \$	173 \$	52 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	209 \$	257 \$	237 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	116	110	106

Note 12. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 7 octobre 2023				Au 8 octobre 2022				Au 31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme	170 \$	— \$	— \$	170 \$	221 \$	— \$	— \$	221 \$	246 \$	— \$	— \$	246 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	11	—	11	—	5	—	5	—	6	—	6
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	54	54	—	—	35	35	—	—	60	60
Dépôts de garantie	—	—	—	—	250	—	—	250	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	4	—	4	7	21	—	28	1	13	—	14
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dettes à long terme	— \$	7 722 \$	— \$	7 722 \$	— \$	7 763 \$	— \$	7 763 \$	— \$	7 865 \$	— \$	7 865 \$
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	—	—	211	211	—	—	73	73	—	—	78	78
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	4	4	—	13	—	13	—	—	—	—
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	—	—	—	—	7	7	—	—	3	3

i) Certains autres actifs se rapportent principalement au fonds de capital de risque I (voir la note 14).

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente (voir la note 8).

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 (profit de 5 millions de dollars en 2022) et une perte négligeable pour l'exercice à ce jour (profit de 5 millions de dollars en 2022) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, un profit net de 14 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 (profit net de 24 millions de dollars en 2022) et une perte nette de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit net de 52 millions de dollars en 2022) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Ces titres sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et étaient inscrits dans les titres à long terme et autres actifs aux bilans consolidés. La Banque PC a comptabilisé un profit latent lié à la juste valeur négligeable au troisième trimestre de 2023 (perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars en 2022) et une perte latente liée à la juste valeur négligeable pour l'exercice à ce jour (perte latente liée à la juste valeur de 2 millions de dollars en 2022) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

	(16 semaines)			7 octobre 2023 (40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	7 \$	1 \$	— \$	(3) \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	2	2	(2)	10	(4)
Swaps de taux d'intérêt et autres ⁱⁱⁱ⁾	(2)	(8)	—	(2)	1
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7 \$	(5) \$	(2) \$	5 \$	(2) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	4 \$	— \$	12 \$	— \$	5 \$
Autres dérivés non financiers	—	—	—	—	(3)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	4 \$	— \$	12 \$	— \$	2 \$
Total des dérivés	11 \$	(5) \$	10 \$	5 \$	— \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 19 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt. Au cours du deuxième trimestre de 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars et a donné lieu à une perte liée à la juste valeur de 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 et à une perte liée à la juste valeur de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour qui ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. La juste valeur des dérivés est prise en compte à la fois dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les fournisseurs et autres passifs.

8 octobre 2022

	(16 semaines)			(40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	(10) \$	9 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	—	1	(1)	17	(4)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	2	(1)	2	1	2
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(8) \$	9 \$	2 \$	19 \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	21 \$	— \$	22 \$	— \$	37 \$
Autres dérivés non financiers	7	—	5	—	20
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	28 \$	— \$	27 \$	— \$	57 \$
Total des dérivés	20 \$	9 \$	29 \$	19 \$	56 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (voir la note 7). Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt visant les billets de 250 millions de dollars d'Eagle émis au cours du troisième trimestre de 2022. La société a conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement, ce qui a donné lieu au reclassement du profit lié à la juste valeur de 8 millions de dollars dans le bénéfice net sur la durée des billets d'Eagle.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Note 13. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesse à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure.

La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesse ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, la société a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour ces appels est prévue en février 2024. Par conséquent, la société n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. La société n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres grands détaillants d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2023 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit des demandes entre défendeurs contre la société et Weston, et la société et Weston jugent ces demandes entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt du Canada a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw's Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, au premier semestre de 2023, la Banque PC et la Couronne ont déposé leurs mémoires respectifs pour l'appel. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 14. Transactions entre parties liées

Fonds de capital de risque En 2020, Loblaw, Weston et une filiale entièrement détenue de Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue de Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. Le montant en capital engagé par la société s'élève à 33 millions de dollars sur une période de 10 ans.

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. La société détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans.

Cession-bail Au cours du premier trimestre de 2023, la société a vendu un immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») pour un produit de 12 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 3 millions de dollars. L'immeuble a été reloué par la société.

Passifs financiers Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé deux immeubles de commerce de détail à Propriétés de Choix (deux en 2022) pour un produit total de 86 millions de dollars (15 millions de dollars en 2022). Ces immeubles ont été reloués par la société et ne répondaient pas aux critères de vente aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux termes des contrats de location (voir la note 8).

Note 15. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme PC Optimum^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »), tel qu'il est présenté périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	7 octobre 2023 (16 semaines)					8 octobre 2022 (16 semaines)				
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	17 982 \$	379 \$	18 361 \$	(96) \$	18 265 \$	17 130 \$	350 \$	17 480 \$	(92) \$	17 388 \$
Résultat d'exploitation	1 006 \$	59 \$	1 065 \$	— \$	1 065 \$	949 \$	42 \$	991 \$	— \$	991 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	197	37	234	—	234	194	23	217	—	217
Bénéfice avant impôt sur le résultat	809 \$	22 \$	831 \$	— \$	831 \$	755 \$	19 \$	774 \$	— \$	774 \$
Résultat d'exploitation	1 006 \$	59 \$	1 065 \$	— \$	1 065 \$	949 \$	42 \$	991 \$	— \$	991 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	865	15	880			851	13	864		
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	(19)	—	(19)			(9)	—	(9)		
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	1 852 \$	74 \$	1 926 \$			1 791 \$	55 \$	1 846 \$		

i) Les colonnes Éliminations comprennent les produits intragroupe liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 164 millions de dollars (136 millions de dollars en 2022).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA.

	2023 (16 semaines)			2022 (16 semaines)		
Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(6) \$	— \$	(6) \$	(6) \$	— \$	(6) \$
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(13)	—	(13)	(3)	—	(3)
Éléments d'ajustement	(19) \$	— \$	(19) \$	(9) \$	— \$	(9) \$

	7 octobre 2023 (40 semaines)					8 octobre 2022 (40 semaines)				
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	44 188	\$ 1 053	\$ 45 241	\$ (243)	\$ 44 998	41 798	\$ 921	\$ 42 719	\$ (222)	\$ 42 497
Résultat d'exploitation	2 657	\$ 104	\$ 2 761	\$ —	\$ 2 761	2 450	\$ 21	\$ 2 471	\$ —	\$ 2 471
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	504	104	608	—	608	455	56	511	—	511
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	2 153	\$ —	\$ 2 153	\$ —	\$ 2 153	1 995	\$ (35)	\$ 1 960	\$ —	\$ 1 960
Résultat d'exploitation	2 657	\$ 104	\$ 2 761	\$ —	\$ 2 761	2 450	\$ 21	\$ 2 471	\$ —	\$ 2 471
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 182	44	2 226			2 093	35	2 128		
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	(10)	37	27			(22)	111	89		
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	4 829	\$ 185	\$ 5 014	\$		4 521	\$ 167	\$ 4 688	\$	

- i) Les colonnes Éliminations comprennent les produits intragroupe liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 467 millions de dollars (371 millions de dollars en 2022).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA.

	2023 (40 semaines)			2022 (40 semaines)		
Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2 \$	— \$	2 \$	(16) \$	— \$	(16) \$
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	37	37	—	111	111
Coûts de transaction liés à Lifemark Health Group	—	—	—	16	—	16
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(15)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(12)	—	(12)	(7)	—	(7)
Éléments d'ajustement	(10) \$	37 \$	27 \$	(22) \$	111 \$	89 \$

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Alimentation au détail	12 843 \$	12 221 \$	31 414 \$	29 884 \$
Pharmacies au détail				
Médicaments sur ordonnance	2 635 \$	2 466 \$	6 543 \$	6 003 \$
Produits de l'avant du magasin	2 504	2 443	6 231	5 911
	5 139 \$	4 909 \$	12 774 \$	11 914 \$
Total du secteur Vente au détail	17 982 \$	17 130 \$	44 188 \$	41 798 \$
Services financiers	379	350	1 053	921
Éliminations ⁱ⁾	(96)	(92)	(243)	(222)
Total	18 265 \$	17 388 \$	44 998 \$	42 497 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 7 octobre 2023	Au 8 octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Total des actifs			
Vente au détail	32 446 \$	32 254 \$	32 505 \$
Services financiers	5 806	5 441	5 642
	38 252 \$	37 695 \$	38 147 \$

(en millions de dollars canadiens)	7 octobre 2023 (16 semaines)	8 octobre 2022 (16 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
Vente au détail	681 \$	423 \$	1 403 \$	898 \$
Services financiers	14	9	30	22
	695 \$	432 \$	1 433 \$	920 \$